



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 novembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Patricia ANTOINE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 novembre 2024
Date de publication : 25 novembre 2024

Conseillers présents

| | | |
|--|---|--|
| GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre, CUINET | Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, | MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent |
|--|---|--|

Conseillers absents ayant donné procuration

GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste

Conseillers absents non représentés

Objet : Subvention à l'association « Artisans du Monde » pour l'année 2024

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre CUINET

La plate-forme doloise des associations de solidarité internationale, plate-forme qui regroupe un collectif d'associations, organise le festival des solidarités Festisol du 7 novembre au 5 décembre 2024. Le Festisol s'inscrit dans une dynamique d'actions proposées sous forme de conférences débats, de films, d'exposition, d'actions spécifiques auprès des scolaires...

Une subvention de 600 € avait été allouée par délibération du Conseil Municipal du 18 mars 2024 (délibération n° DCM-2024-008) au profit de la plate-forme doloise des associations de solidarité internationale.

Toutefois, un collectif d'association ne peut avoir de numéro de SIRET, indispensable pour le versement d'une subvention.

Il convient donc d'annuler la subvention votée au profit de la plate-forme doloise des associations de solidarité internationale, et de la remplacer par une subvention de 600 € au profit d'Artisans du Monde (association adhérant à la plate-forme doloise des associations de solidarité internationale).

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 15 novembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le versement de la subvention de 600 € à l'association « Artisans du Monde »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 1 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles/Vie Associative
- Association Artisans du Monde

*Fait à Dole, le 18 novembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX

